

# La taxe Tobin européenne rapiécée par la France

Les choix de la France sont parfois difficiles à suivre et à comprendre. François Hollande, alors candidat à l'élection présidentielle, annonçait son intention ferme de mettre sur pied une taxe Tobin à l'échelle européenne.

La France fait de la résistance

Suivi par l'Allemagne, le nouveau président français réussissait à embarquer 11 pays européens dans un projet de taxe sur les transactions financières. Aujourd'hui, c'est pourtant la France qui bloque la mise en route de cette taxe !

Michel Sapin le ministre des Finances a ainsi déclaré que la France ne souhaitait désormais plus qu'une taxe sur les produits dérivés à minima, dont l'horizon ne dépasserait pas les contrats d'assurance contre le risque de défaut de paiement (CDS). Ces CDS ne représentent que 3% des transactions mondiales de dérivés. L'Hexagone veut donc tuer dans l'œuf une velléité de taxation beaucoup plus large de ses partenaires, notamment de l'Allemagne et de l'Autriche.

Une ambition revue à la baisse

On est bien loin en effet de l'ambition des débuts. Le projet de la Commission devait couvrir toutes les transactions financières avec une taxe de 0,1% pour les actions et les obligations, et de 0,01% pour les dérivés. Sur les 11 pays intéressés par le mécanisme, cela représentait une manne de 34 milliards d'euros !

Désormais, les ambitions rabattues de cette taxe ramène son produit aux alentours de 4 milliards seulement. Et si la proposition de la France devait passer, alors il faudrait se contenter de moins d'un milliard d'euros par an... Tout cela justifie-t-il la mise en place d'une usine à gaz ? L'Hexagone est sous pression des milieux bancaires, notamment de BNP Paribas le numéro deux en Europe sur les produits dérivés.